



Studios de projet

13 Aux commandes (hors des villes) !

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	P7
Semestre	7	Heures TD	148	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	12	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Vajda

Objectifs pédagogiques

Depuis 2018 ce studio se déroule dans différentes communes franciliennes (en Seine et Marne entre 2018 et 2020 et en Essonne entre 2020 et 2024), en partenariat avec les CAUE. Cette année, nous nous aventurerons en Bourgogne-Franche-Comté.

Le point de départ du studio est la construction d'espaces d'accueil et d'hébergement dans le jardin du château Renaissance de Montigny-sur-Aube (Côte d'Or), classé MH. Les étudiants développeront des projets architecturaux et urbains qui favoriseront un tourisme responsable et notamment la découverte du patrimoine local, architectural, naturel, culturel et gastronomique de la Bourgogne-Franche-Comté. On s'interrogera sur la manière d'inclure le Château, la commune et le Châtillonnais, dans des itinéraires de promenade des touristes français et étrangers, mais aussi d'encourager le développement d'un tourisme local. Les projets devront valoriser un savoir-faire en matière d'arboriculture fruitière, de création de potagers visant le développement d'une gastronomie locale, tout en s'intégrant dans un jardin classé au titre de Jardins remarquables de France. Situé à proximité du Parc national de forêts, ce lieu est un point de départ pour sa découverte. La réflexion programmatique pourra s'enrichir en fonction des propositions de chaque étudiant en lien avec le territoire.

Des visites architecturales et des présentations de réalisations seront organisées sur place, ainsi que des conférences.

Conférence confirmée de Marine Jacques Leflaive (<https://atelierzerocarbone.com/>).

Contenu

Cette réflexion est mise en œuvre à partir d'un programme concret (centre de formation pour l'art de l'espalier et hébergement touristique) et permet d'interroger les rapports d'un projet architectural au territoire autant que la faisabilité du bâtiment et ses détails constructifs. Il y a un besoin important d'architectes dans les territoires ruraux, notamment dans des régions comme la Bourgogne-Franche-Comté, c'est pourquoi il est important de confronter les étudiants à ces territoires.

Chacun développe sa proposition en deux temps. Dans un premier temps, il répond à la commande donnée par une proposition détaillée qu'il présente au milieu du semestre. Dans un second temps, un imprévu bouleverse l'équilibre trouvé. Chaque projet est affiné alors en réagissant à une situation qui l'oblige à le faire évoluer en fonction de nouvelles contraintes (un changement de programme ? une évolution du budget ?). On engage ainsi les étudiants à réagir mais surtout à apprendre à hiérarchiser les enjeux, à s'interroger sur ce qui est essentiel dans leur projet et à ne pas transiger sur la qualité architecturale et urbaine. Les projets sont développés jusque dans les détails.

Construire une posture critique face au changement climatique et aux nouveaux loisirs qui se développent notamment depuis la crise sanitaire, évaluer la pertinence d'une commande, dialoguer avec des élus, connaître les intervenants sur lesquels on peut s'appuyer pour défendre un projet, proposer une approche architecturale responsable d'un point de vue économique, social, culturel et environnemental et en adoptant une position critique face à l'évolution des modes de vie, aux nouveaux usages liés à la mobilité et à la densité urbaine, aux enjeux matériels, valoriser un savoir-faire artisanal, utiliser les ressources locales, telles sont les aspects que les étudiants développeront dans leurs projets. Les questions économiques, les aspects constructifs et la matérialité du projet font partie intégrante de la conception, ainsi que la question de la réutilisation du bâti existant.

Le dialogue avec les partenaires déjà très impliqués dans cette collaboration, la DRAC et le CROA de Bourgogne-France-Comté et les propriétaires du domaine de Montigny-sur-Aube, permet de faire prendre conscience aux étudiants qu'une commande s'inscrit dans un territoire et tient compte des besoins, des demandes explicites et implicites, des maîtrises d'ouvrage et des usagers, d'une enveloppe financière et, plus largement, d'une économie matérielle, d'un environnement technique, des processus de réalisation et d'une temporalité, d'un cadre juridique et réglementaire, etc. Ces sujets sont abordés en étant accompagnés par un ingénieur et un économiste de la construction.

Deux déplacements à Montigny-sur-Aube sont prévus durant le semestre, du 4 au 7 octobre 2024 (visite du site, visites et conférences architecturales dans la région) et du 23 au 25 novembre 2024 (pour la présentation intermédiaire). Déplacements en train et car et hébergement en gîte.

Mode d'évaluation

Deux principales présentations collectives en studio, moments importants de confrontation d'idées et de discussions critiques. La présentation finale aura lieu à l'ENSA Paris Malaquais en présence de tous les partenaires.

Critères d'évaluation:

- Compréhension des enjeux du site et proposition programmatique (en lien avec la réalité du territoire)
- Capacité à argumenter ses choix architecturaux et urbains
- Capacité à argumenter ses choix constructifs et économiques
- Capacité de synthèse orale
- Capacité de présentation graphique
- Assiduité, présence, investissement dans le studio de projet

Travaux requis

Travail individuel ou en binôme, participation active aux réflexions collectives et assiduité durant l'ensemble du semestre. La production graphique et les maquettes de travail doivent permettre la compréhension du projet proposé de l'échelle territoriale, à l'échelle urbaine et jusqu'à l'échelle architecturale. Le résultat des réflexions sera présenté à tous les partenaires et pourra faire l'objet d'une exposition à Montigny-sur-Aube.

Bibliographie

Transmise en début de semestre et affinée selon les démarches des étudiants

• Adresses de sites Internet en relation

□ Gion Caminada: <https://www.youtube.com/watch?v=mk9XziQVZEY>

□ Conférence Luigi Snozzi : 'Le Maire & l'Architecte': <https://www.youtube.com/watch?v=WJOMMYiptSw>

□ Marine Jacques-Leflaive: <https://www.youtube.com/watch?v=kxR6nKUmKhQ>